



**pour les droits  
des travailleuses  
et des travailleurs**



**MANIFESTATION A :**  
**LILLE :**  
**10h30, PORTE DES POSTES**  
**TOURCOING : 10h30, Mairie**  
**SECLIN : 10h00, place Saint Piat**

# Face à la nouvelle attaque du gouvernement contre les fonctionnaires et après une ultime provocation du président Castelain envers nos rémunérations, agents de la MEL, Plus que jamais cette année mobilisons-nous au 1<sup>er</sup> mai !

Après la loi dite de transformation de la fonction publique, le gouvernement et son porte flingue, Guérini, ministre préparent **la loi de destruction de la Fonction publique.**

Pour la rendre plus attractive, il s'agirait de faciliter l'entrée et la sortie de la Fonction publique. Rien de plus simple, selon le ministre ! Malgré de nombreuses dispositions existantes (ruptures conventionnelles forcées, mise en invalidité sans reclassement, suppressions de postes, détachements d'office, multiplication des contrats de projets ou de mission non CDIables, non titularisables...) il s'agit d'aller encore plus loin et de faciliter les licenciements. Ainsi la notion de mérite, c'est-à-dire d'atteinte d'objectifs individuels, annoncée pour déterminer nos rémunérations dès 2025, s'appliquera également au maintien ou non dans l'emploi. Pour l'entrée dans la Fonction publique, rien de plus simple, **il suffit de supprimer les catégories A, B, C** et donc de supprimer le principe d'égalité d'accès garanti par le concours, au profit d'un système arbitraire de sanctions et de récompenses, et apprécier la valeur de l'agent-e en fonction des compétences définies exclusivement et localement par l'employeur. Cette suppression des catégories est une aubaine pour les employeurs publics, car elle permettra de supprimer la reconnaissance des qualifications, ou encore l'évolution d'une carrière garantie par des grilles! Pire qu'un leurre ! Ce qui est présenté comme un système garantissant plus de fluidité est un piège qui tirera les rémunérations et les garanties collectives vers le bas, tout en exacerbant la concurrence entre les agent-e-s et entre les statuts des agent-e-s. **C'est donc aux fondements des garanties collectives fondées sur l'indépendance, l'égalité, la responsabilité qui définissent le fonctionnaire citoyen au service de l'intérêt général, que s'attaque le gouvernement !** Il s'agit désormais d'instituer un fonctionnaire sujet, soumis à la loyauté de celui qui lui donne les ordres et donc au pouvoir discrétionnaire de celui qui le paye, comme on le voit déjà sur la manière dont sont traités les contractuels ! !

**A la MEL**, justement, après une trop longue attente, s'est tenue le 19 avril une réunion avec le VP RH et les Organisations Syndicales représentatives sur **le Régime indemnitaire. Aucune intention de la MEL de refondre le RIFSEEP ni dans ses classifications ni dans les montants. Seul le CIA** (complément indemnitaire annuel) sera la variable d'ajustement et aucun budget n'a été annoncé. Bref, on reste sur sa faim.

Les revendications générales de la CGT portent sur une revalorisation urgente d'un point d'indice à 6 Euros minimum, et pour ce qui relève de la MEL, une revalorisation significative pour toutes et tous, à la hauteur des moyens d'une Métropole qui montre que pour les JO, il n'y a pas de limite à la dépense. Il est surtout urgent que notre riche Métropole endigue nos pertes continues du pouvoir d'achat de nos traitements et salaires.

**Alors, cette année, au premier mai, journée internationale de lutte des travailleurs-euses, agente-s de la MEL, faites entendre votre voix !**